



Societe en sommeil probleme de decennale

Par pierre 13001, le 08/08/2011 à 19:01

bonjour je suis le gerant d une sarl dans le btp ma societe et en sommeil depuis 01/01/10 ma compagnie d assurance me reclame l echeance annuelle pour la decennale il ne tienne pas compte que la societe et sans revenue il me dise que je suis dans l obligation de regle que il y as des societe qui ce mette en sommeil et qu il continue a exercer et donc je dois regler comment faire il refuse toute moification de contrat de resiliation bref aucune clause d en le contrat stipule le reglement si la societe et en sommeil,il me mette le couteau sous la gorge . merci de me repondre

***Et si une grosse connerie commise par la sté. se réveille pendant que celle ci est en sommeil , bien content d ' être assuré
Alors , payez les primes***